



MAIRIE
DE
TRANS EN PROVENCE
VAR

code Postal : 83720
tél : 04.94.60.62.49
fax : 04.94.60.62.20

Trans-en-Provence, le 2 novembre 2020

Monsieur le 1^{er} Ministre, Jean CASTEX
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur le 1^{er} Ministre,

Dimanche 1^{er} novembre, et suite aux multiples contestations, vous avez rétabli un équilibre en limitant les grandes surfaces à la vente de produits de première nécessité. L'incompréhension était grande dans le pays et je vous en remercie.

Maire d'un village de 6000 habitants, je me bats au quotidien avec mes élus pour maintenir une dynamique de centre-ville. Dès le mois de Mai, tous les commerces ont mis en place un protocole et des gestes barrières qui leur ont permis d'exercer leur activité dans des conditions draconiennes mais répondant à la volonté de protéger le public et se protéger soi-même.

Aussi, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que certains commerces ne pourront jamais se remettre de ce deuxième confinement qui limite, pourtant, moins les déplacements que le précédent de ce printemps.

Ils ont dû fermer du jour au lendemain pour au moins un mois voire plus.

Mais il me semble que l'on aurait pu se pencher sur ces petits commerces tels que les librairies ou les coiffeurs qui peuvent aussi être considérés comme services relevant de la première nécessité.

La situation financière, malgré les aides promises, risque d'être catastrophique et les fermetures temporaires risquent de devenir définitives.

Je suis élu d'un territoire rural, et je vois au quotidien les retraités, les personnes fragiles et isolées qui souffrent de cette situation et je vois aussi de petits commerces qui se battent depuis longtemps pour faire vivre les villes moyennes et les villages mais aussi pour vivre et faire vivre leurs familles.

Au cœur de mon village, seules les boulangeries, épiceries et boucheries sont restées en activité.

Je souhaiterais donc que vous puissiez réexaminer votre position concernant les salons de coiffures et de beauté de mon village afin qu'ils puissent ouvrir à nouveau et reprendre leurs activités tout en continuant bien entendu à appliquer un protocole sanitaire protégeant les commerçants et leurs clients.

Mesurant votre détermination pour lutter contre cette épidémie, je vous remercie toutefois de l'attention que vous porterez à mes doléances, et je vous prie de recevoir, Monsieur le 1^{er} Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Le Maire,



Alain CAYMARIS